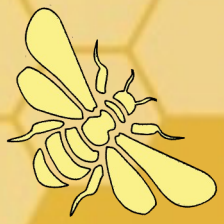
SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD

API - INFO



SOMMAIRE

Édito

La Véronique, utile pour les abeilles

Cadres pour essaims

GDSA30

Néonicotinoïdes, un retour catastrophique

Retour sur l'Assemblée Générale

De quelle plante s'agit-il ?

EDITO

Février 2025

Chères adhérentes, chers adhérents,

Une nouvelle saison s'ouvre à nous. Plus que tout, nous devons espérer que la météo soit clémente cette année.

Voici quelques conseils avant qu'elle ne débute.
Vous devez rester vigilant sur l'état des provisions.
Vous avez fait votre traitement d'hiver à l'acide oxalique (AO), et vous avez fait un comptage des chutes de varroa. C'est de cette action que dépend l'avenir de vos colonies, plus de 5 varroas comptés, il faut prévoir un deuxième passage à l'AO et un troisième si toujours plus de 5.

Concernant le Frelon asiatique ; arrive bientôt le moment du piégeage des fondatrices, on en parle dans cet API INFO avec le GDSA du Gard.

Comme si nous n'avions pas d'autres combats à mener pour maintenir nos abeilles en vie, voilà que nos gouvernants sous la pression de lobbys de l'agriculture intensive, approuvent la réapparition des néonicotinoïdes, ce puissant tueur d'abeilles.
Croyez que je le déplore et que je serai, au nom du syndicat, aux côtés de l'UNAF pour la soutenir dans ses actions. Je vous invite à lire dans ce numéro l'appel de l'UNAF.

Nous avons eu un hiver très pluvieux, les sols sont gorgés d'eau. Cela promet un printemps explosif au niveau de la végétation, donc si le beau temps est au rendez-vous pendant les floraisons, les fleurs produiront en abondance du nectar, une bonne chose pour nos colonies.
Restons optimistes pour l'avenir.

Bon printemps apicole à vous tous,

Gilbert Martin

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD
siège social : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES
Email : apigard@gmail.com
Internet : www.apigard.com **N° 157 - 1er TRIMESTRE 2025**

LA VÉRONIQUE CYMBALAIRE, UTILE POUR LES ABEILLES

Veronica cymbalaria
Véronique cymbalaire
Famille des plantaginacées



Description : Plante aux tiges velues, rampantes de 10 à 50 cm. La partie terminale, portant les fleurs, est dressée. Les feuilles poilues sont aussi larges que longues.
Les fleurs, de 6 à 10 mm, sont blanches. Elles ont 4 pétales et 2 étamines qui portent le pollen.

Intérêts apicoles : La petite Véronique, bien discrète, n'est pas passée inaperçue pour les abeilles. Elle fleurit à une période où il n'y a pas grand-chose à butiner. Les premières fleurs s'ouvrent fin janvier/début février. Dès 10/12°C les premières butineuses arrivent.
Elle fournit du nectar et du pollen dont les pelotes sont ivoire. Elle peut former des tapis sur de grandes surfaces, d'où son intérêt apicole.
Je ne pense pas qu'elle produise de grande quantité de pollen et nectar car à la floraison de l'Amandier et de Rhamnus alaternus (le nerprun), mi-février, les abeilles abandonnent la petite Véronique.



Où la trouve-t-on ?
Elle ne pousse que dans les zones tempérées, essentiellement les régions méditerranéennes. C'est une plante messicole qui vit avec les cultures et en milieux urbains. Elle est nitrophile (aime les sols riches en azote.)



La reproduction : Le fruit (capsule) est divisé en 2 lobes hérissés de poils ; chaque lobe contient 3 à 4 graines.

Les graines ont un grand pouvoir de germination, donc faciles à se reproduire.

C'est une plante annuelle, qui ne vit qu'un an. Si vous en voulez chez vous, il vous suffit d'arracher quelques tiges début avril et de les étaler à même le sol. À la première pluie d'automne les graines germeront.



Les confusions possibles : Les Véroniques sont toutes plus ou moins mellifères. Il y en a 2, moins mellifères, qui lui ressemblent, surtout par les feuilles, mais les fleurs sont bleues. Elles côtoient les mêmes lieux, il s'agit de :

Véronica persica



Véronica hederifolia



Gilbert Martin

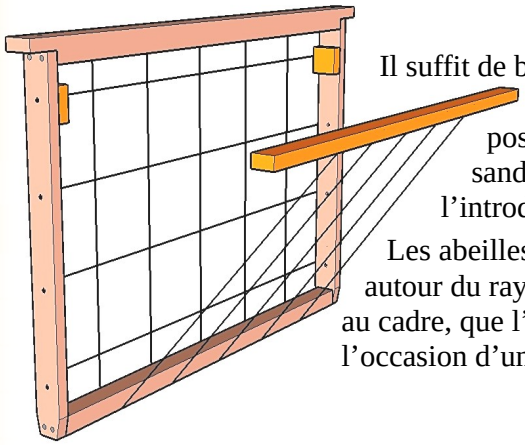
CADRES SPÉCIAUX POUR ESSAIMS



La saison d'essaimage va commencer. Les cueilleurs d'essaims vont être appelés par des particuliers trouvant des essaims installés entre fenêtres et volets. Une aubaine pour les apiculteurs qui vont passer pour des héros sauveurs tout en accroissant leur cheptel !

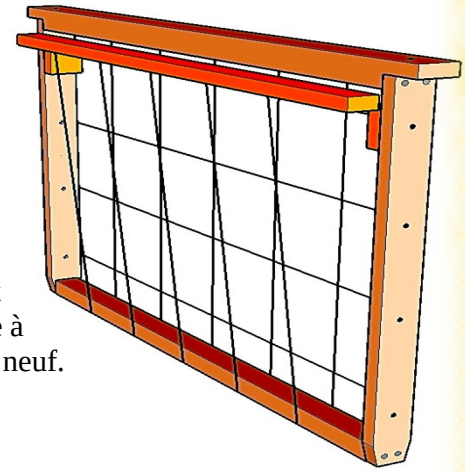
Quand l'essaim est fixé depuis un moment, il a construit plusieurs rayons qui lui ont permis de stocker miel, nectar et couvain. Il est important de récupérer ces rayons pour les transférer dans une ruche avec l'ensemble de la colonie qui continuera de s'en occuper pour prospérer.

Notre Webmaster Denis Cambon utilise un cadre ingénieux et facile à réaliser qui permet de prendre le rayon en sandwich entre deux parties filées, l'une fixée à l'extérieur d'un cadre classique, l'autre venant s'y insérer sous la tête de cadre.



Il suffit de bien respecter le sens du rayon tel qu'il était préalablement positionné, et de l'enserrer en sandwich dans ce cadre avant de l'introduire dans la ruche.

Les abeilles auront vite fait de construire autour du rayon pour le fixer définitivement au cadre, que l'on récupèrera l'année suivante à l'occasion d'une rotation au profit d'un cadre neuf.



LE GDSA 30, UNE STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DANS LE GARD

Le **GDSA 30** (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard), a pour missions l'information et le soutien sanitaire sur le département du Gard.

Il s'adresse à tout apiculteur gardois, qu'il soit «de loisir», pluriactif ou professionnel, quelle que soit l'importance de son cheptel. Il regroupe actuellement 340 apiculteurs.

Adhérer au GDSA 30, c'est pouvoir mieux protéger son cheptel, mieux accéder aux informations sanitaires et administratives, bénéficier de conseils et si besoin d'une assistance sanitaire grâce à nos **Techniciens Sanitaires Apicoles** certifiés (TSA), participer collectivement à la lutte contre Varroa, maladies des abeilles et autres menaces comme le frelon asiatique(*). Vous pourrez également bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat des produits de traitement anti-varroas dans le cadre d'un Plan Sanitaire d'Elevage.

L'assemblée Générale du GDSA se déroulera **le 8 mars 2025 à 9h00** à l'Auditorium du Pôle Scientifique et Culturel de Rochebelle (ALES), 155 Faubourg de Rochebelle. L'après-midi, **à partir de 15h00**, **Conférence et discussion sur l'organisation du piégeage de printemps du frelon asiatique.**

(*)Réseau de Lutte contre le Frelon Asiatique : informations, recherche des nids primaires, recensement et destructions des nids, suivi statistique, piégeage des fondatrices et suivi sur le site lefrelon.com

Contact : 06 31 36 95 96 - E-mail : gdsa30@gmail.com - Site Web : www.gdsa30.fr

Apiculture REMUAUX

Apiculture Remuaux, c'est 2 magasins vous proposant tout le matériel apicole, un atelier de gaufrage artisanal, et une exploitation apicole en Bio et Nature & Progrès.

rte d'Avignon, 13570 Barbe

04 90 95 29 11

Apiculture REMUAUX

Mobilisation contre le retour des néonicotinoïdes

On connaît tous les effets catastrophiques des néonicotinoïdes sur les colonies d'abeilles. Au point qu'ils avaient été interdits en France. Pourtant, une loi est sur le point d'être votée, permettant à nouveau l'utilisation de ce dangereux pesticide dans l'agriculture sans tenir compte des dégâts que cela causera inévitablement.



L'UNAF se mobilise et nous demande de nous mobiliser à notre tour auprès de nos députés. Voici l'appel de son Président, Christian Pons :

Chère amie, cher ami,

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part de ***notre très vive préoccupation suite à l'adoption de la proposition de loi*** *(PPL) révoltante qui vient d'être votée au Sénat le 27 janvier. Cette proposition de loi s'intitulant « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », également appelée « proposition de loi Duplomb » du nom de son rapporteur et premier signataire, le sénateur Laurent Duplomb, est un danger pour les pollinisateurs.*

Cette proposition de loi revient sur l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, la famille de pesticide la plus toxique pour les abeilles et prévoit un recul global de la législation sur les pesticides. *Vous connaissez la mobilisation dès les années 1990 de l'UNAF et de chacun de vos syndicats contre les néonicotinoïdes, qui ont décimé des centaines de milliers de ruches. Nous ne devons pas laisser passer le retour de ces produits toxiques de l'agrochimie.*

Cette proposition de loi, voulue par la FNSEA et les Jeunes agriculteurs, est adoptée alors même que des élections pour les Chambre d'agriculture ont lieu, et que le Salon de l'agriculture va se tenir. Il semble ne pas y avoir de hasard de calendrier.

Le texte ayant été voté au Sénat, il doit désormais passer au vote de l'Assemblée nationale. *En prévision, nous vous avons préparé* ***un courrier type (lien ici) que vous pouvez envoyer à vos députés*** *pour les alerter, leur demander de ne pas voter en faveur de ce texte et* ***prendre rendez-vous avec eux pour leur en parler de vive voix****. Vous êtes libres d'amender ce courrier à votre guise ou de l'envoyer tel quel.*

Communiqué de réaction de l'UNAF

Plaidoyer de l'UNAF contre les néonicotinoïdes

Nous comptons sur votre mobilisation, Merci

Bien à vous,

Christian Pons,
Président de l'UNAF



Par ce lien vous pouvez accéder au coordonnées du député de votre circonscription et son email pour lui expédier votre message. Le courrier type est disponible en **cliquant ici.**

Merci pour votre mobilisation !



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 NOVEMBRE 2024

L'Assemblée Générale du Syndicat d'Apiculture du Gard s'est tenue le samedi 23 novembre 2024 à la maison des Associations à Nîmes à partir de 9h00.



Le président Gilbert Martin, évoque dans son rapport moral, une météo qui a contrarié nos abeilles, il note ensuite une récolte 2024 minorée de 40 % par rapport à 2023. Le frelon semble avoir été moins virulent en 2024. Le GDSA, par la voix de son président Gilbert Dumas, évoque l'importance du piègeage de printemps et la communication, il insiste sur l'intérêt des déclarations de capture sur le site web *lefrelon.com* qui permet d'identifier le nombre de piégeurs, la population de frelons asiatiques et le nombre de captures. Ces données sont mises en corrélation avec les destructions de nids. Le varroa, pour sa part, a fait beaucoup de dégâts cette année, le traitement d'hiver 2023 semble ne pas avoir été assez efficace vraisemblablement à cause d'une montée de résistance à l'amitraze..

Peut être faudra-t-il envisager l'encagement systématique de la reine comme en Italie pour un traitement à l'acide oxalique qui n'est efficace qu'en absence de couvain.



Activités : Le syndicat a mené beaucoup plus d'actions que l'année dernière, De nombreux établissements scolaires et associations ont été visités avec beaucoup de succès.

Rucher école : 27 stagiaires, 60 heures de formations réparties en 15 demi-journées. Entre 7 et 10 formateurs et un après-midi chez notre sponsor Icko à Garons.

Le rapport financier est présenté par Frédéric Charbonnier, trésorier adjoint, synthétisé par le tableau ci-dessous :

Comptabilité Syndicat d'Apiculture du Gard – SYNTHESE	Exercice 2024

RESSOURCES — Cotisations : 20 322,42 €

CT	Année	Compte chèque	Livret A	adhésions	eco emballage	Api-info	Abeilles et Fleurs	L'abeille de France	assurance AXA	ass UNAF	Rucher école / dons	rucher Ecole formations	Rucher école miel	divers	Balance Cchq LivA
	2023	32 701,52	9 000,00	5 701,00	603,00	0.00	5 100,00	170,00	2 338,90	3 753,14	1 139,73	6 832,00	2 016,00	1 441,96	12 605,79
totaux	2024	37 438,90	12 000,00	5 913,69	953,70	0,00	8 093,00	140,00	0,00	5 222,03	2 047,88	8 330,00	736,80	3 052,03	14 949,77

DÉPENSES — Abonnements / Assurances

Dt	Année	Compte chèque	Livret A	Indemnités déplacem[ts]	timbres Internet fournitures Bx	Api-Info	Abeilles et Fleurs	L'abeille de France	assurance AXA	UNAF	Formation / Rucher école	Salons / communication	Divers	Balance Cchq LivA
	2023	32 842,64	4 000,00	3 710,72	215,75	478,18	4 500,00	155,00	2 853,97	4 628,33	6 470,08	157,14	1 067,68	12 605,79
totaux	2024	39 309,93	4 000,00	5 496,26	654,27	0,00	7 378,00	165,00	757,68	6 687,98	5 608,81	855,77	756,39	14 949,77

	Compte chèque	Livret A	total
solde au 31/10/2023	2 363,44 €	32 000,00 €	34 363,44 €
solde comptable Au 31 octobre 2024	492,41 €	40 000,00 €	40 492,41 €

Elections statutaires : Les membres du Conseil d'Administration, sont élus pour 3 ans et renouvelés par tiers.

Certains membres du conseil d'administration ne se représentent pas :

Brigitte LAURET, Thierry VELUIRE-VINKOCZY, Corine VELUIRE-VINKOCZY et Jean HIERLE.

Le mandat de Frédéric CHARBONNIER arrive à échéance. Il renouvelle sa candidature pour un nouveau mandat et est réélu administrateur à l'unanimité

Manon PERNALON présente sa candidature au Conseil d'Administration, qui est soumise au vote de l'Assemblée qui l'élit à l'unanimité.

Le Conseil d'administration est dès lors composé de 11 membres :

Gilbert MARTIN (Président), Michel CABY (Secrétaire), Denis CAMBON (Webmaster), Frederic CHARBONNIER (Trésorier), Manon PERNALON, Raphael DONTENVILLE, Pierre GOUDARD, Jean-Michel PERRONNEAU, Nicolas RAGOT, Bertrand ROSSET et Pierre SAURET.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 12h.



Un repas au restaurant est organisé avec les adhérents ayant réservé, pour clôturer l'Assemblée.



DE QUELLE PLANTE S'AGIT-IL ?

La pratique de l'apiculture nous incite à nous intéresser à la botanique, ne serait-ce que pour connaître l'environnement mellifère, autant nectarifère que pollinifère, de nos ruchers.

Il n'est donc pas rare de s'interroger, sur telle ou telle plante que l'on voit butinée par quelques abeilles sans trop savoir de quel végétal il s'agit.

Deux applications gratuites pour smartphone (Androïd ou iOS) permettent de répondre à nos questionnements . Il suffit de prendre la photo de la plante, qu'elle soit en fleur ou non, pour que l'application identifie instantanément l'espèce et le nom de la plante en question après comparaison de notre cliché avec sa banque de donnée. Magique !

Il s'agit de **Pl@ntNet**, qui est un grand projet de sciences participatives accessible sous forme d'application qui vous aide à identifier des plantes à partir de vos photos : toutes les plantes que vous photographiez sont collectées et analysées par des scientifiques du monde entier afin de mieux comprendre l'évolution de la biodiversité végétale et de mieux la préserver. Infos sur https://plantnet.org/ ou sur votre application de téléchargement habituel (google play ou AppStore par exemple)

Et de **Flora Incognita.** Grâce à une technologie avancée reposant sur l'intelligence artificielle, elle permet d'identifier rapidement et précisément les plantes sauvages, même lorsqu'elles ne sont pas encore en fleurs. Il suffit de prendre une photo de la plante, et l'application se charge du reste. En quelques secondes, elle vous révèle le nom de la plante et vous donne accès à une fiche descriptive détaillée. L'application est entièrement gratuite et sans publicité et compatible avec les appareils Android et iOS. https://floraincognita.com/ ou google play par exemple)

Pl@ntNet

FLORA incognita

Api-Info : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES. **Directeur de la Publication :** Gilbert Martin. **Commission Presse :** Michel Caby, Jean Michel Perronneau, Gilbert Martin. **Réalisation et mise en page** : Michel Caby. **N°157 - 1er trimestre 2025.**

ICKO GARONS

PLUS DE 4500 RÉFÉRENCES AUX MEILLEURS PRIX.

LEADER FRANÇAIS DU MATÉRIEL APICOLE ! DEPUIS 1947

1947



ICKO MAISON D'APICULTURE • 1947

ICKO GARONS
4 Rond Point de l'Aéropôle
30128 Garons
Tél. 04 66 71 59 41
icko.garons@icko-apiculture.com

Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi :
8h30-12h/14h00-17h30
Samedi : 8h00-12h30

www.icko-apiculture.com